



## COMITE SYNDICAL

### DELIBERATION N°17-35

L'an deux mille dix-sept, à 10h  
Le 16 novembre, à Chauvencourt (55)

| Date de convocation         | 11 octobre 2017        |
|-----------------------------|------------------------|
| <b>Nombre de délégués :</b> |                        |
| 🔥 Titulaires                | 36 Titulaires          |
| 🔥 Suppléants                | 36 Suppléants          |
| 🔥 Présents                  | <b>20 Présents</b>     |
| 🔥 Votes par procuration     | 0 Vote par procuration |

#### Étaient présents :

Mme Morgane PITEL

M. Daniel COURTAUX

M. JF DAMIEN

M. JC JACQUEMART

Mme Maryse DESPAS

Mme Mireille GAZIN

M. Pascal GILLAUX

Mme Dominique HUMBERT

M. Claude LALLEMENT

M. Eddy LAURENT

M. Michel NORMAND

M. Jean PANCHER

M. Robert PASCOLO

M. Philippe CLAUDE

M. Yvon HUMBLLOT

Mme Thérèse BERGER

M. Jean-Pierre RENVOY

M. Daniel ROUVENACH

M. Claude WALLENDORFF

M. François BUSSIÈRE

#### Objet de la délibération :

Seuils de la Meuse Médiane : plan de financement intermédiaire

| Résultat du vote |
|------------------|
| Pour : 20        |
| Contre : 0       |
| Abstention : 0   |

# COMITE SYNDICAL

## DELIBERATION N°17-35

### Objet de la délibération :

### Seuils de la Meuse Médiane : plan de financement intermédiaire

Concernant le projet d'aménagement des seuils de la Meuse médiane, les dossiers réglementaires sont en cours d'instruction auprès des services de l'Etat. Ceux-ci demandent des compléments d'études, notamment sur les espèces protégées.

Par ailleurs, l'instruction des demandes d'aides financières pour la phase PRO-travaux est toujours en cours.

En conséquence et si le projet doit se poursuivre, il est nécessaire de délibérer sur un plan de financement intermédiaire qui permette de lancer les études complémentaires et de phase PRO.

La liste et le montant estimatif des études sont les suivants :

| Coût nouvelles études   | Coût associé € HT |
|---|-------------------|
| <b>Dossiers réglementaires + AVP Sorcy</b>                            |                   |
| Sorcy - études géotechniques  | 18 915 €          |
| Sorcy - analyse juridique   | 7 200 €           |
| Sorcy - Avenant Egis « modification réseau assainissement »           | 18 000 €          |
| Dossiers réglementaires - Investigations naturalistes complémentaires | 30 000 €          |
| Dossiers réglementaires - Dossier CNPN                                | 32 000 €          |
| Dossiers réglementaires - Avenant Egis « reprise dossiers »           | 23 000 €          |
| <b>TOTAL nouvelles études</b>   | <b>130 000 €</b>  |

| Coût des études PRO transférées de phase « travaux » à phase « intermédiaire » | Coût associé € HT |
|--|-------------------|
| PRO maîtrise d'œuvre   | 55 000 €          |
| PRO Géotec   | 10 000 €          |
| PRO - Diagnostic amiante voirie Pagny  | 1 000 €           |
| PRO - Etude géotechnique piles de la passerelle Chatipré                       | 4 000 €           |
| <b>TOTAL actuel hors chiffrages non fournis</b>                                | <b>70 000 €</b>   |

Après avoir entendu l'exposé de la Présidente, le comité syndical :

- approuve le plan de financement intermédiaire suivant et permettant de financer les études complémentaires et nécessaires à l'aboutissement des dossiers réglementaires et les études de PRO :

| Partenaires                | Taux | Montants         |
|----------------------------|------|------------------|
| Agence de l'Eau Rhin-Meuse | 80 % | 160 000 €        |
| Région Grand Est           | 10 % | 20 000 €         |
| Département de la Meuse    | 10 % | 20 000 €         |
| <b>TOTAL</b>               |      | <b>200 000 €</b> |

- autorise la Présidente à solliciter les financements correspondants et à signer toutes les pièces relatives à ce dossier

La Présidente



Morgane PITEL

Ce document a été signé électroniquement  
sous sa forme originale le 26/11/2017 à 20:45:28  
Référence : e49a7943c966faa23412e465f06ea16b90d9cfe